



Comparaison InterLaboratoire (CIL) dans l'eau : échantillonnage d'eaux résiduaires

L'Ineris organise une comparaison interlaboratoires (CIL) pour tous les organismes d'échantillonnage d'eaux résiduaires et/ou industrielles, réalisant des prélèvements automatiques de 24 heures sur site. Les CIL permettent d'évaluer et de comparer les performances des laboratoires.

Contexte des CIL organisées par l'Ineris

Afin d'assurer la fiabilité des données mesurées par les laboratoires chargés de surveiller la pollution du milieu aquatique et améliorer la qualité du processus de mesure, notamment des substances organiques de la directive-cadre sur l'eau (DCE), des comparaisons interlaboratoires (CIL) sont mises en œuvre au niveau national.

Si des CIL analytiques sont régulièrement organisées pour évaluer les performances des laboratoires pour l'analyse depuis environ 20 ans, très peu d'exercices sont destinés aux organismes d'échantillonnage, pour garantir la fiabilité des données produites.



L'Ineris propose depuis 2021, pour les organismes de prélèvement, une CIL sur l'échantillonnage automatique des eaux de rejets et les mesures des paramètres in situ, selon le référentiel¹ établi par Aquaref².

¹ B. Lepot, N. Guigues :
Cahier des charges type pour la réalisation d'un essai d'aptitude
"Mesures des paramètres physico-chimiques sur site"
et d'un essai d'aptitude "Échantillonnage d'eaux résiduaires"
Rapport AQUAREF, février 2021

² AQUAREF :
Laboratoire de référence pour la surveillance des milieux aquatiques (www.aquaref.fr)



CIL dans l'eau : échantillonnage d'eaux résiduaires

Programme et objectifs de la CIL eaux de rejets :

Les participants sont évalués sur les opérations d'échantillonnage et les paramètres physico-chimiques in situ. Afin de couvrir différentes typologies d'eaux de rejets, ils réalisent deux opérations d'échantillonnage, l'une sur les eaux d'entrée et l'autre sur les eaux de sortie de la même station d'épuration.



Évaluer la performance des organismes d'échantillonnage :

- Lors d'opérations d'échantillonnage réalisées sur une période de 24 heures. L'évaluation porte sur la qualité des résultats de prélèvements et l'analyse de quelques polluants ciblés (matières en suspension, carbone organique total, demande chimique en oxygène, formes azotées, autres polluants spécifiques...),
- Lors d'opérations de mesures des paramètres physico-chimiques pH, température, conductivité, oxygène, turbidité, potentiel rédox. L'évaluation porte sur la qualité des résultats de ces paramètres mesurés sur les diverses matrices d'eaux résiduaires (eau d'entrée/eau de sortie de la station de traitement).
- Observer les pratiques d'échantillonnage et de mesures des paramètres physico-chimiques en regard des référentiels normatifs.

Tarifs de la comparaison interlaboratoire :



- Ces essais, organisés sur 2 jours, permettent également aux participants de disposer de temps d'échanges techniques.
- Le coût de participation à la CIL est de **1595 €HT** (tarifs 2024) pour une équipe de préleveurs.

Cadre réglementaire

La directive-cadre sur l'eau (DCE) vise à renforcer la protection de l'environnement aquatique par des mesures spécifiques conçues pour réduire, voire supprimer progressivement des rejets, les substances dangereuses dans les milieux aquatiques.

Pour atteindre ces objectifs, la **Direction Générale de la prévention des risques** et la **Direction de l'eau et de la biodiversité** organisent, depuis 2002, des actions visant à rechercher et réduire les rejets de substances dangereuses dans l'eau (RSDE), issus des installations classées et des stations de traitement des eaux usées.

Des organismes d'échantillonnage accrédités LAB GTA 29³ et des laboratoires d'analyse agréés réalisent les prélèvements en vue de déterminer la provenance des émissions générées par l'industrie et les populations. Le cas échéant, des mesures adaptées sont mises en place pour en réduire/supprimer l'impact.



Les informations relatives aux comparaisons interlaboratoires organisées par l'**Ineris**, dans les domaines de l'eau et de l'air, sont disponibles sur le site :

<https://comparaisons-interlaboratoires.ineris.fr/home>

³ Lab GTA 29 : Guide technique d'accréditation : Échantillonnages d'eau et essais physico-chimiques des eaux sur site

Contact :
prestations-ineris@ineris.fr